

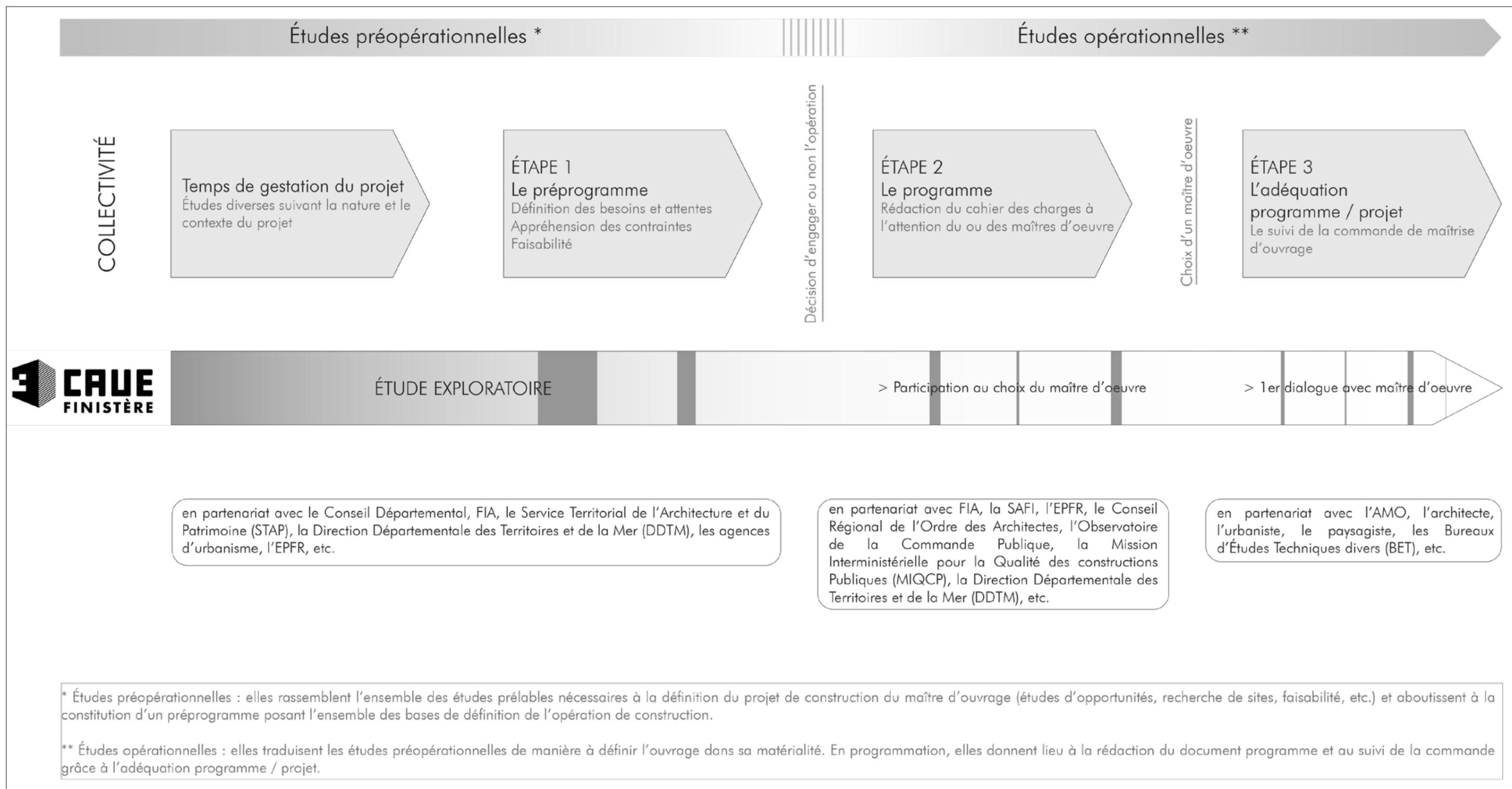


ÉVOLUTION DU CENTRE-BOURG - SYNTHÈSE D'ATELIER PARTICIPATIF KERNÉVEL (29)

MAÎTRE D'OUVRAGE / PORTEUR DE PROJET
Commune de Rosporden - Kernével

CHARGÉS D'ÉTUDES
Nicolas Duverger, architecte
Olivier Hérault, paysagiste
Charles Viala, paysagiste

DATE
21.04.2018



Rappel des objectifs et organisation de la matinée

Contexte de l'atelier

Le bourg de Kernével, rattaché à la commune de Rosporden depuis 1974 est engagé dans un processus de requalification et de réaménagement des espaces publics depuis 2013. La conception de ces aménagements, confiée au bureau d'étude paysagiste Atelier Lieu-dit, est prévue en plusieurs phases dont la première a abouti à la transformation des abords de la mairie et de l'école. Une seconde phase d'aménagement du bourg est en cours et, à ce stade de la réflexion, la commune a souhaité associer la population au processus. Pour ce faire, le CAUE a été missionné afin d'encadrer un atelier participatif et de permettre de :

- > faire émerger le ressenti et les attentes des habitants.
- > compléter, amender les orientations proposées par le bureau d'étude.

Suite à une visite préalable de l'équipe du CAUE sur le terrain le 12 avril et au regard des enjeux pressentis, il a été décidé de définir le périmètre d'étude de l'atelier autour de l'église, du parc et le long de la rue du cimetière.

Cet atelier a eu lieu le samedi 21 avril en présence du maire, d'élus communaux, d'habitants et du bureau d'étude. Une quinzaine de participants ont donc travaillé collectivement le temps d'une demi-journée afin de partager leurs regards sur le paysage communal, identifier les enjeux et proposer des orientations d'aménagement.

Organisation de l'atelier

Visite et travail collectif

- Accueil café puis mot du maire
- Présentation des participants et interrogation sur les atouts et dysfonctionnements du bourg en répondant à la question suivante : «j'aime / j'aime moins»
- Visite de terrain et échanges in situ
- Débriefing, mise en évidence et partage d'enjeux pour faire évoluer la commune

Déjeuner collectif à la salle communale

Liste des participants à l'atelier

Jacques RANNOU - maire délégué de Kernével
 Bernard FRENAY - élu
 Pierig MORVAN - élu
 Patrice PORODO - élu
 Anita RICHARD - élu
 Françoise NIOCHE - élue
 Robert NIOCHE - Conseiller consultatif municipal

Paul TROCHET - habitant
 Marie TROCHET - habitante
 Pierre PREVOST - habitant
 Stéphanie FAVIER - habitante
 Josiane LE NOC - habitante
 Michel QUINET - habitant
 Jean-Claude CARON - habitant

Nicolas DUVERGER - architecte au CAUE 29
 Charles VIALA - paysagiste au CAUE 29
 Olivier HERAULT - paysagiste au CAUE 29

Personnes absentes ayant fait parvenir leurs observations par lettre:

Véronique GUILLOU - habitante
 Yveline BENOIT - habitante
 Florence CHOPIN - habitante



Evolution du centre-bourg - Synthèse d'atelier participatif - ROSPORDEN - KERNEVEL

«J'aime / J'aime moins»

Chacun des participants a été invité à se présenter et à s'exprimer sur ce qu'il aime et aime moins dans le bourg de Kernével. L'ensemble des observations a été noté afin d'établir un premier diagnostic. Les différents avis ont été classés selon différents thèmes ci-dessous :

J'aime

- l'architecture : maisons anciennes
- les aménagements : réhabilitation de la mairie et ses abords
- le dynamisme de la commune : vie associative riche, présence de la poste et de l'école, bistro
- l'ambiance : tranquillité, bourg rural, bucolique, histoire, souvenirs
- la convivialité : la gentillesse, l'équipe municipale
- les équipements : le nouveau parc acquis par la mairie

J'aime moins

- l'architecture : le clocher, délabrement de certaines maisons
- les équipements : manque de bancs, structures de jeux insuffisantes, poubelles trop visibles, manque d'informations sur le patrimoine
- problématique routière : vitesse et croisement des véhicules dans la rue de la gare
- place du piéton : manque de cheminements piétons et insécurité des enfants, trottoirs trop étroits
- les espaces publics : délimitation des espaces autour de l'église inexistante, trop de bitume, parc non mis en valeur et défaut d'entretien, manque d'arbres et de nature dans le bourg
- le manque d'animation : manque de commerces suite aux différentes fermetures plus ou moins récentes

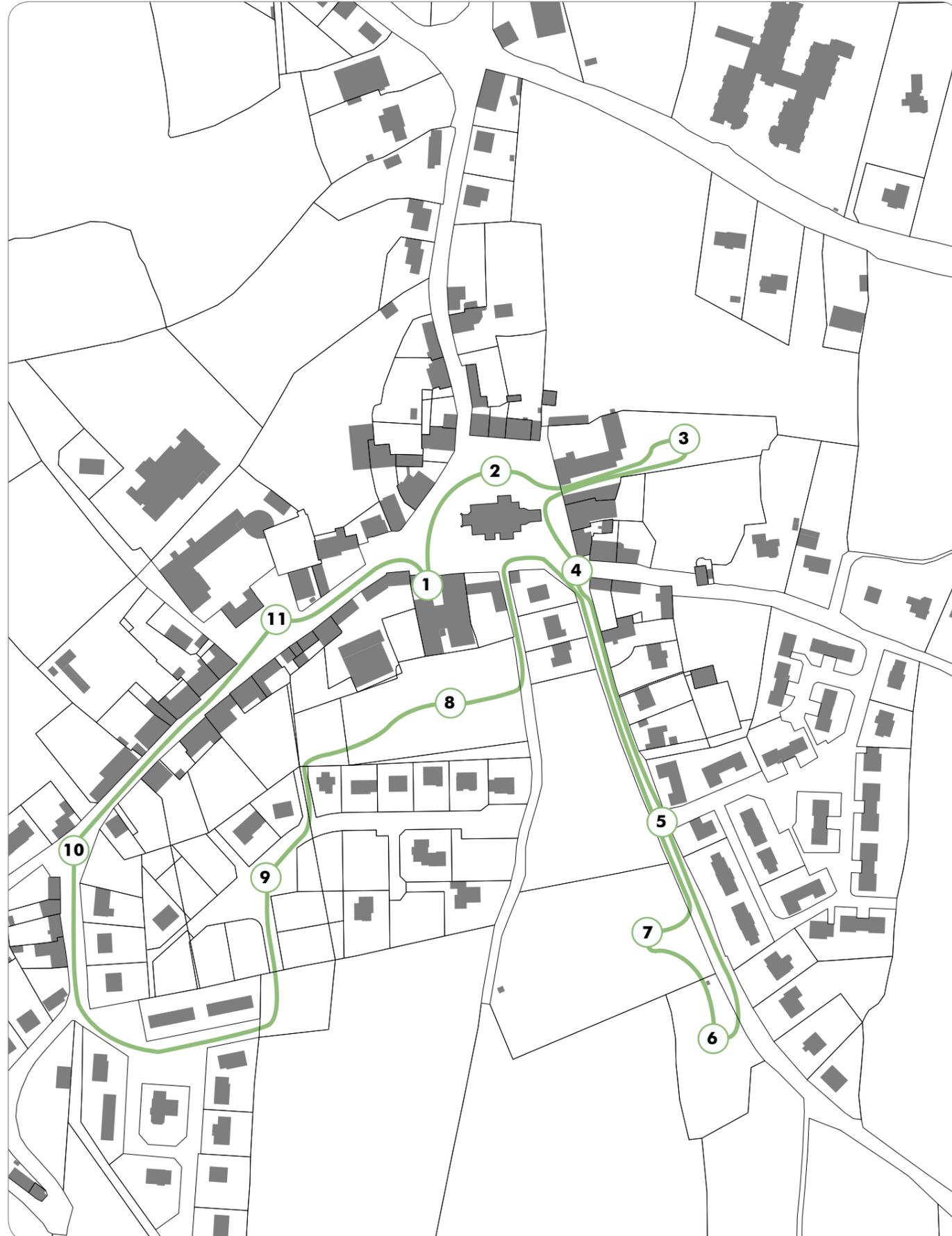
Au vu de ce premier croisement de regards et compte tenu de la récurrence de certains points évoqués, trois grandes pistes de travail peuvent d'ores et déjà être retenues. Elles seront ensuite affinées et complétées par la visite de terrain. Ces trois grandes pistes sont les suivantes :

> La nécessité de réorganiser les différents flux de déplacement (routiers et piétons) qui se côtoient au sein du bourg

> La volonté de retrouver des lieux de convivialité en cœur de bourg tout en permettant de mieux valoriser le patrimoine bâti

> Le désir de retrouver un certain dynamisme au sein du village, notamment en terme de commerce





1 Les abords de la salle polyvalente

- > un équipement adossé à un parc mais sans véritable relation entre l'un et l'autre.
- > Entrée peu accueillante
- > Un local sanitaire trop prégnant



2 Le tour de l'église

- > manque de structuration de l'espace public
- > marée de bitume
- > omniprésence de la voiture
- > voitures contre l'église
- > vocabulaire routier
- > parcours routier peu lisible
- > effet négatif donné par le nombre important de maisons avec des panneaux à vendre
- > fête foraine présente 3 jours par an sur cet espace
- > mobilier d'éclairage inesthétique et générant une pollution lumineuse
- > absence d'espaces de convivialité (bancs...)



7 Le cimetière

- > bonne fonctionnalité
- > le passage au «zéro phyto» va nécessiter de revoir les surfaces minérales, qui sont importantes, pour faciliter l'entretien



8 Le parc

- > parc assez confidentiel car peu signalé
- > parc très agréable bien situé (dans le centre et à côté des nouveaux lotissements) à l'écart des axes routiers
- > manque de mobilier (jeux et bancs)
- > absence de relation avec la salle polyvalente



L'ancienne école

- > des espaces publics importants bien situés bénéficiant d'un panorama remarquable
- > une fonctionnalité de ces espaces à retrouver



Les anciens commerces

- > 2 commerces fermés récemment
- > double difficulté pour l'installation d'un nouveau commerce et d'un logement par l'absence de jardin privé
- > caractère routier dominant
- > bon potentiel architectural patrimonial difficilement exploitable dans la situation actuelle



La rue du cimetière

- > espace piéton matérialisé par un marquage au sol sur le bitume mais peu lisible
- > sentiment d'insécurité pour le piéton
- > fréquentation piétonne significative en lien avec les lotissements et les assistantes maternelles
- > talus bocagers préservés qui qualifient cette entrée de bourg et qui participent au ralentissement des véhicules (resserrement visuel)
- > ambiance champêtre



Le parking du cimetière

- > sous-utilisé car le stationnement autour de l'église, à 300m, est privilégié
- > caractère routier des aménagements (importance des bordures)
- > les plantations font l'objet de tailles pas toujours bien adaptées au lieu



Le nouveau lotissement

- > part très importante donnée aux surfaces bitumées parcourues par les véhicules
- > amorces de chemins piétons sans continuité
- > hétérogénéité de l'architecture des maisons et de leur implantation



La rue de la gare

- > rue relativement étroite contraignante pour le croisement des véhicules et le cheminement piéton (petits trottoirs discontinus)
- > disparition des commerces
- > débouché du lotissement pas sécurisant



Les abords de la mairie

- > aménagements récents qualitatifs :
 - >> convivialité (mobilier adapté : banc, préau...)
 - >> lisibilité et partage de l'espace entre piétons/véhicules
 - >> esthétique (choix des matériaux, détails des maçonneries, plantations)



La Chapelle des marais (44)
Coeur de bourg Ronan Désormeaux (paysagiste)



La Chapelle des marais (44)
Abords de l'église Ronan Désormeaux (paysagiste)



Plogoff (29)
Jardins privatifs et mise à distance des voitures devant le front baï



La Chapelle des Marais (44)
Espace vert établissant une liaison douce Ronan Désormeaux (paysagiste)



Ossé (35)
Requalification de l'entrée de bourg Atelier des Marais (paysagiste)



Poullan-sur-mer (29)
Centre -bourg Atelier Lieu-dit (paysagiste)



Ploudaniel (29)
Centre -bourg Atelier Lieu-dit (paysagiste)



Ebré (35)
Mise en valeur du patrimoine Stationnement terre-pierre et végétalisation de pied de mur



Landerneau (29) Végétalisation d'espaces entre les tombes du cimetière



CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT

32 boulevard Dupleix CS
29029 QUIMPER Cedex
02 98 98 69 15 / contact@caue-finistere
www.caue-finistere.fr
facebook : CAUE du Finistère

AVERTISSEMENT

Ce document est une aide à la décision pour les élus. Les propositions ne doivent pas être prises pour des projets définitifs. Le maître d'ouvrage devra s'entourer de professionnels compétents (Architectes et/ou Architectes-Paysagistes) pour la réalisation des études opérationnelles.